



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/SC.3/2008/3  
28 juillet 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail des transports par voie navigable

Cinquante-deuxième session

Genève, 13-15 octobre 2008

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

**ACCORD EUROPÉEN SUR LES GRANDES VOIES NAVIGABLES  
D'IMPORTANCE INTERNATIONALE (AGN)**

Amendements aux listes des voies navigables et des ports de navigation intérieure  
d'importance internationale (annexes I et II de l'Accord AGN)

Note du secrétariat

**I. INTRODUCTION**

1. On se souviendra qu'à sa cinquante et unième session, le Groupe de travail a approuvé, en principe, un certain nombre d'amendements aux annexes I et II de l'Accord AGN, établis par le secrétariat sur la base d'informations reçues lors de la révision de l'Inventaire des normes et paramètres principaux du réseau des voies navigables E («Livre bleu», ECE/TRANS/SC.3/144/Rev.1). Le Groupe de travail a toutefois décidé d'adopter ces amendements aux annexes de l'Accord AGN en bloc, tous les deux ans uniquement, et donc renvoyé à sa cinquante-deuxième session l'adoption officielle de ces amendements (ECE/TRANS/SC.3/178, par. 11).

2. Dans ce contexte, le Groupe de travail souhaitera sans doute adopter en bonne et due forme les amendements aux annexes I et II figurant ci-après. Il s'agit des propositions que le Groupe de travail a examinées à sa dernière session, ainsi que de nouvelles propositions (points 6, 13, 14, 15), qui ont été soumises par les gouvernements directement concernés et examinées par le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3) à sa trente-troisième session (ECE/TRANS/SC.3/WP.3/66, par. 18).

**II. AMENDEMENTS À L'ANNEXE I «LISTE DES VOIES NAVIGABLES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE»**

3. E 20-04

Remplacer Leipzig par Bad Duerrenberg.

4. E-60

Ajouter les références suivantes avant E 60-02:

E 60-01-01 fleuve Medway/Swale jusqu'à Ridham.

E 60-01-03 fleuve Medway jusqu'à Rochester.

E 60-01-05 fleuve Thames jusqu'à Hammersmith Bridge.

E 60-01-07 fleuve Colne jusqu'à Rowhedge.

E 60-01-09 fleuve Stour (Suffolk) jusqu'à Mistley.

E 60-01-11 fleuve Orwell jusqu'à Ipswich.

E 60-01-13 fleuve Great Ouse jusqu'à Kings Lyn.

E 60-01-15 fleuve Nene jusqu'à Bevis Hill (nr Wisbech).

E 60-01-17 fleuve Welland jusqu'à Fosdyke Bridge.

E 60-01-19 fleuve Witham jusqu'à Boston (the Haven).

E 60-01-21 fleuve Trent jusqu'à Gainsborough.

E 60-03-02 fleuve Tay jusqu'à Perth.

E 60-03-04 fleuve Forth jusqu'à Gransen Mouth.

E 60-03-06 fleuve Tyne jusqu'à Newcastle.

E 60-03-08 fleuve Tees jusqu'à Middlesbrough.

**III. ANNEXE II, «LISTE DES PORTS DE NAVIGATION INTÉRIEURE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE»**

5. P 10-09-02

Remplacer Rheinhäfen beider Basel par Schweizerische Rheinhäfen.

6. P 10-42

Supprimer P 10-42 Mulhouse (Canal Rhône-Rhin, 31,0 km).

7. P 10-43

Remplacer 10-43 par 10-42.

Ajouter la nouvelle référence P 10-43 Pagny (Saône) après P 40-42.

8. P 40-03  
Supprimer P 40-03 Warszawa (Wistule, 520,0 km et canal Zeran, 2,0 km).
9. P 40-04  
Remplacer 40-04 par 40-03.
10. P 40-04bis  
Remplacer 40-04bis par 40-04.
11. P 40-04ter  
Remplacer 40-04ter par 40-04bis.
12. P 41-01  
Remplacer fluvial par maritime.
13. P 41-02  
Remplacer Neringa (baie de Kurshskiy) par Nida (baie de Kurshskiy, 42,7 km).  
Après Nida (baie de Kurshskiy, 42,7 km), ajouter une note de bas de page libellée comme suit: La distance à laquelle se situent les ports lituaniens est calculée à partir du port maritime de Klaipeda.
14. P 41-03  
Remplacer Jurbarkas (Nemunas, 126,0 km) par Uostadvaris (Nemunas, 61,3 km).  
Après Uostadvaris (Nemunas, 61,3 km), ajouter une note de bas de page libellée comme suit: La distance à laquelle se situent les ports lituaniens est calculée à partir du port maritime de Klaipeda.
15. P 80-14-01  
Remplacer 80-14-01 par 80-59bis.
16. P 80-14-02  
Remplacer 80-14-02 par 80-14-01.
17. P 80-14-03  
Remplacer 80-14-03 par 80-14-02.
18. P 80-60  
Remplacer 172,0-168,5 par 168,5-172,0.
19. P 80-61  
Remplacer 157,0-145,4 par 76,0 Mm-160,0.
20. P 80-64  
Remplacer 735-70,0 km par 34,0 Mm-42,0 Mm.

-----